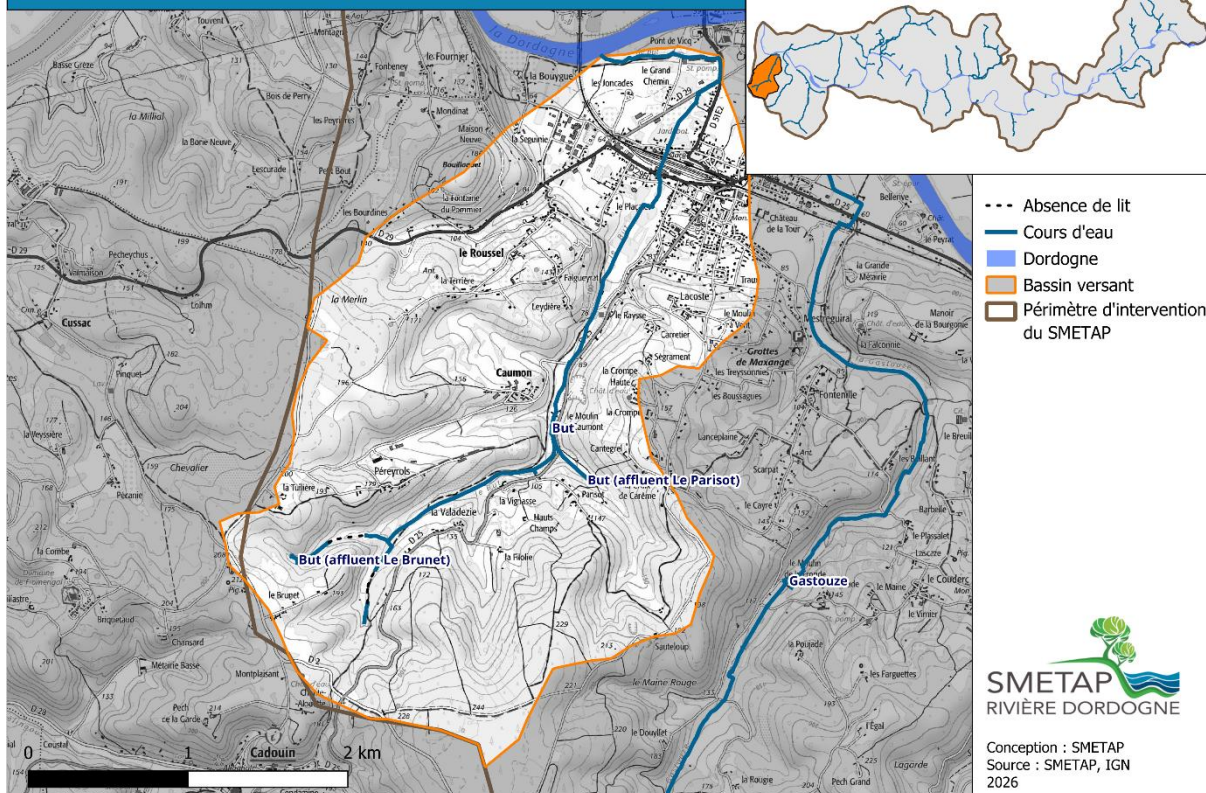


LE BUT

Nom du cours d'eau	Le But
Affluents	Affluents : Le Brunet et Le Parisot
Autres noms connus ou anciens	Le Caumon
Longueur lit principal + affluents	6 477 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Bastides Dordogne Périgord
Communes concernées	Le Buisson de Cadouin
Masse d'eau	FRFR349B « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Assecs estivaux
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	En rupture de pente. 150 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Bonne, hors étiage de la Dordogne 49 mètres
Dénivelé	101 mètres
Orientation	Sud / Nord puis Est / Ouest
Date état des lieux	13/06 et 25/07/2025

Localisation - But



1. Situation générale

Le But est un cours d'eau de 6 477 mètres dont l'écoulement, intermittent et non pérenne, s'effectue intégralement sur la commune du Buisson de Cadouin. Sa source principale se situe au Nord du lieu-dit "Chante-Alouette" dans une combe occupée par une prairie de fauche. Le But est un cours d'eau ayant subi de nombreuses rectifications et artificialisations, seule une petite partie de son secteur amont a conservé une relative naturalité. Le secteur aval du But est fortement impacté par l'urbanisation dans sa traversée du bourg du Buisson de Cadouin, avec également des passages souterrains sur plus de 500 mètres cumulés. En aval du bourg du Buisson, le But, toujours fortement rectifié et recalibré, entre dans la plaine alluviale de la Dordogne pour rejoindre le bras mort sédimenté de "La Bouygue" avant de confluer avec la Dordogne, en amont du pont SNCF.

Son cours alimente 6 plans d'eau, dont 3 sont au fil de l'eau. Deux anciens moulins sont présents : le moulin de Caumon, dont la dérivation n'est plus alimentée, puis le moulin de Cugnac, situé entre les hameaux de "Falgueyrat" et du "Raysse", où l'intégralité de l'écoulement emprunte la dérivation et le bief (le lit mineur n'existant plus en contrebas).

La ripisylve du But est intermittente avec une forte alternance sur l'intégralité de son cours, avec cependant près de 40 % du linéaire qui en sont dépourvus.

L'intermittence de ses écoulements ne permet pas la subsistance d'une faune piscicole en dehors des étangs, accueillant parfois quelques populations de cyprinidés introduites. De petites zones humides accompagnent le But en fond de vallée, essentiellement dans sa partie médiane, ainsi que son extrémité aval, en zone de confluence avec la Dordogne où le But rejoint un bras-mort en phase avancée de sédimentation.



Contexte général du But : rectiligne, en secteur de prairies et dépourvu de ripisylve



L'affluent rive droite "Le Parisot" et ses seuils calcaires successifs

2. Hydrologie

L'hydrologie générale du But est précaire, avec une alternance de secteurs d'écoulement et d'autres de pertes par infiltration, la moitié de son linéaire connaît des assecs estivaux et 30 % des assecs fréquents. Seul le secteur médian, sur un peu plus d'un km, arrive, selon les années, à conserver un écoulement.

Située au Nord du lieu-dit "Chante-Alouette", la principale source du But est rapidement rejointe en rive gauche par un petit affluent non pérenne situé en contrebas du hameau du Brunet, puis, à 900 mètres en aval de cette confluence, par un autre affluent intermittent en rive droite : le Parisot.

Parmi les six plans d'eau mentionnés sur la carte ci-dessous, trois sont installés au fil de l'eau. Un autre point, mentionné en bleu ciel sur la carte, n'est pas une mare comme indiqué, mais le bief du moulin de Caumon, en dérivation du ruisseau. Le second et dernier moulin aval (moulin de Cugnac) voit son bief alimenté au fil de l'eau, lorsque l'écoulement est effectif.

Le secteur aval du ruisseau est parfois impacté par les remontées de nappe alluviale de la Dordogne ou directement en période de crue, et ce jusqu'à la route départementale 29.



L'une des deux mares de la source de Brunet



La source principale du But, émergeant dans une prairie de fauche, en contrebas de la route de Cadouin

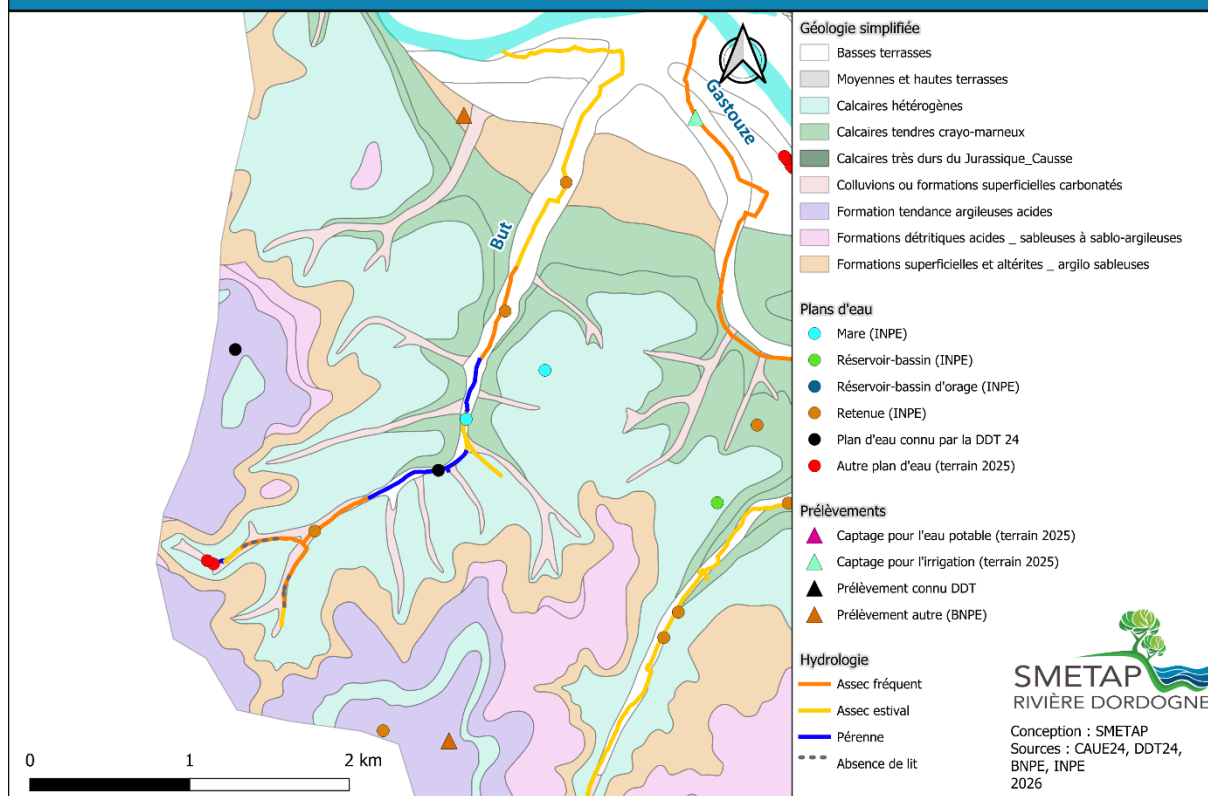


Le But aval, impacté par les montées d'eau de la Dordogne à Vic

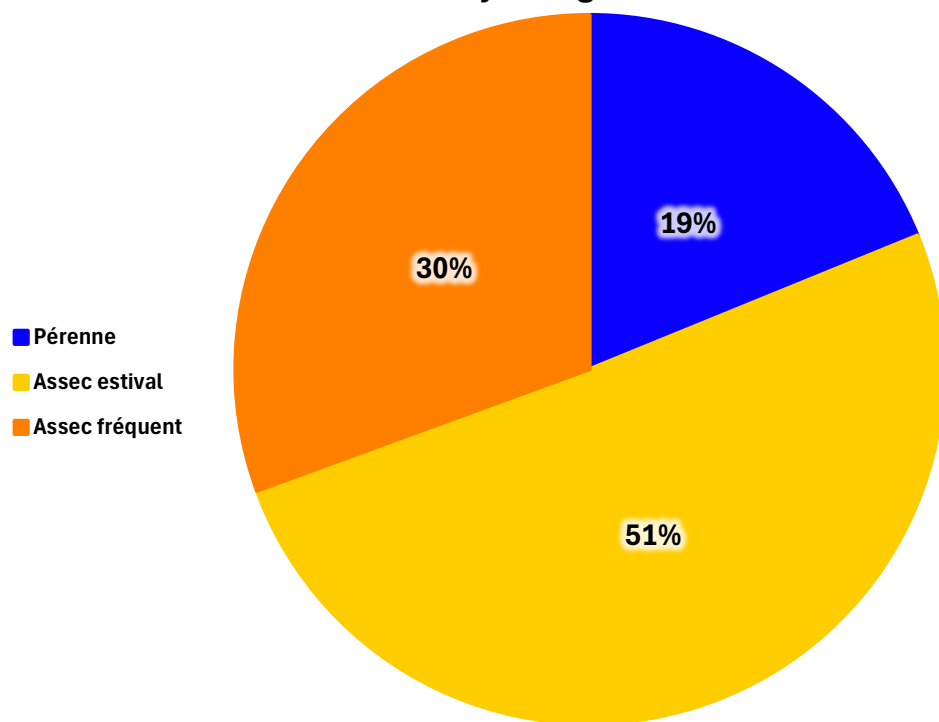


Le But en assec, amont du bourg du Buisson

Caractéristiques hydrologiques et pressions - But



Hydrologie du But



3. Hydromorphologie et lit mineur

Comme indiqué précédemment, le But connaît une hydromorphologie très perturbée avec seulement 10 % de son linéaire ayant conservé une physionomie naturelle. Plus de la moitié du linéaire du But (57 %) a connu des rectifications, avec recalibrages importants sur la partie aval. 15 % du linéaire, soit près d'un km en secteur médian, se retrouve en dehors de son talweg naturel. La traversée du bourg du Buisson engendre une circulation souterraine artificielle du ruisseau sur plus de 500 mètres (8 % du linéaire). Sur les secteurs amont, en aval direct de la source principale et de celle de Brunet, un linéaire cumulé de 464 mètres est dépourvu de lit mineur. Les ouvrages "au fil de l'eau" concernent 3 étangs pour un linéaire cumulé de 150 mètres (2 %) et le bief de moulin de Cugnac sur une cinquantaine de mètres (soit 1 % du linéaire).

Le substrat du But est largement dominé par une granulométrie sableuse (67 % du linéaire) que l'on retrouve de l'amont à l'aval, viennent ensuite des substrats limoneux (14 %) localisés surtout en têtes de bassin, puis deux transects occupés par des galets en secteurs amont et médian (10 % du linéaire), au bénéfice d'une pente plus prononcée. Enfin, la partie aval, avec le passage dans le bourg du Buisson puis le long de différentes voiries, représente 8 % de linéaires artificialisés. Ce substrat est régulièrement impacté par la présence de formations calcaires.

Le colmatage du But est assez faible sur 32 % de son linéaire, concernant plutôt les secteurs amont, il est majoritairement moyen (49 %) en secteurs médian et aval. Les secteurs les plus colmatés représentent 19 % du linéaire en parties médiane et aval.

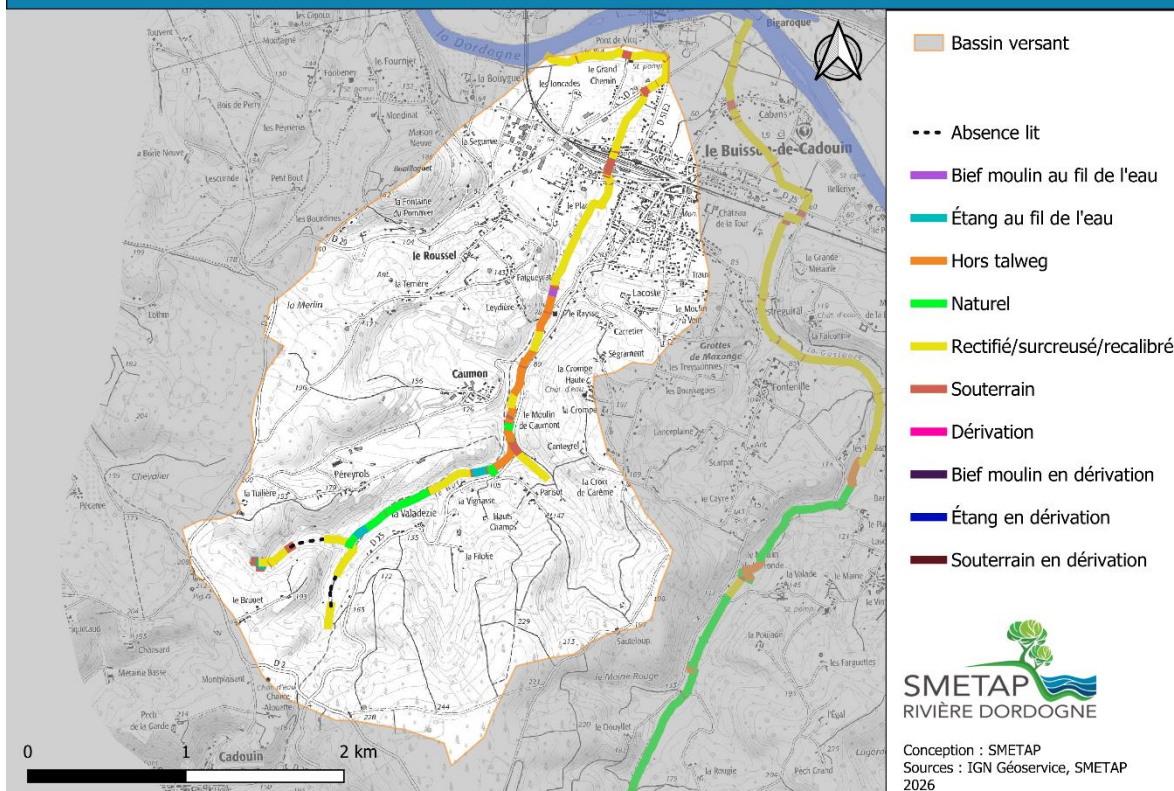
Trois embâcles ont été relevés sur le But, les deux situés le plus en amont sont de tailles modestes mais mal placés car situés en entrée de buses, avec une forte obstruction provoquant une gêne à l'écoulement, le plus en aval correspond à un grillage installé dans le lit mineur (par les propriétaires du jardin de bambous, afin d'empêcher les grands mammifères d'entrer dans la propriété), il fait obstacle à l'écoulement en retenant de nombreux rémanents et a été à l'origine d'un débordement du But sur la route départementale 29 lors de l'épisode de pluviométrie intense de la tempête Nils. Pour information, ce grillage a fait l'objet d'un signalement par un administré auprès des services de l'Etat. Une visite de constatation sur site DDT 24/OFB/SMETAP a eu lieu le 21/06/2024, avec demande de retrait de cet encombrant ; une seconde visite a permis de constater que le ruisseau en avait été libéré, puis, lors de l'état des lieux du SMETAP, le 13/06/2025, nous avons pu voir que ce grillage était à nouveau présent dans le lit du But. Profitant d'une visite d'expertise terrain pour catégorisation de cours d'eau à proximité, nous y sommes repassé avec la DDT 24 et l'OFB afin de constater la réinstallation de cet obstacle à l'écoulement.

Trois seuils artificiels sont présents sur le cours du But, ils correspondent aux deux étangs au fil de l'eau (amont "La Valadézie" et "La Vignasse"), ainsi qu'au bief de l'ancien moulin de Cugnac. Ce même étang de "La Vignasse" est également à l'origine d'une chute artificielle en sa restitution aval.

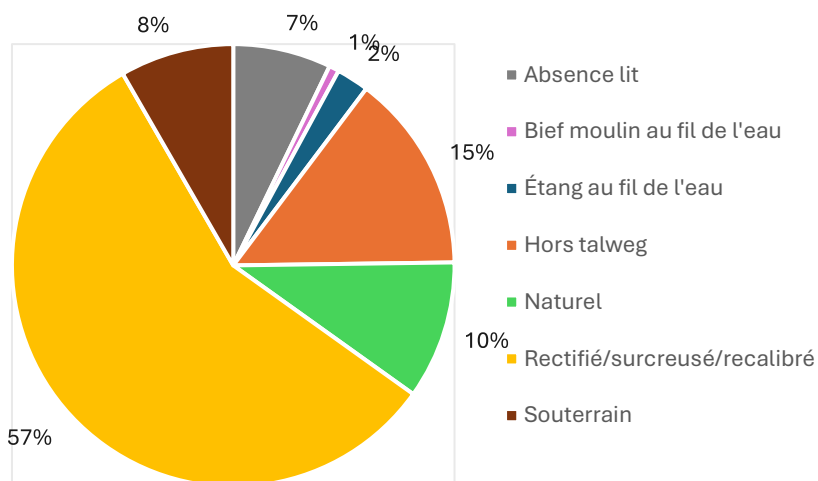


Etang au fil de l'eau, amont de la confluence avec le Parisot

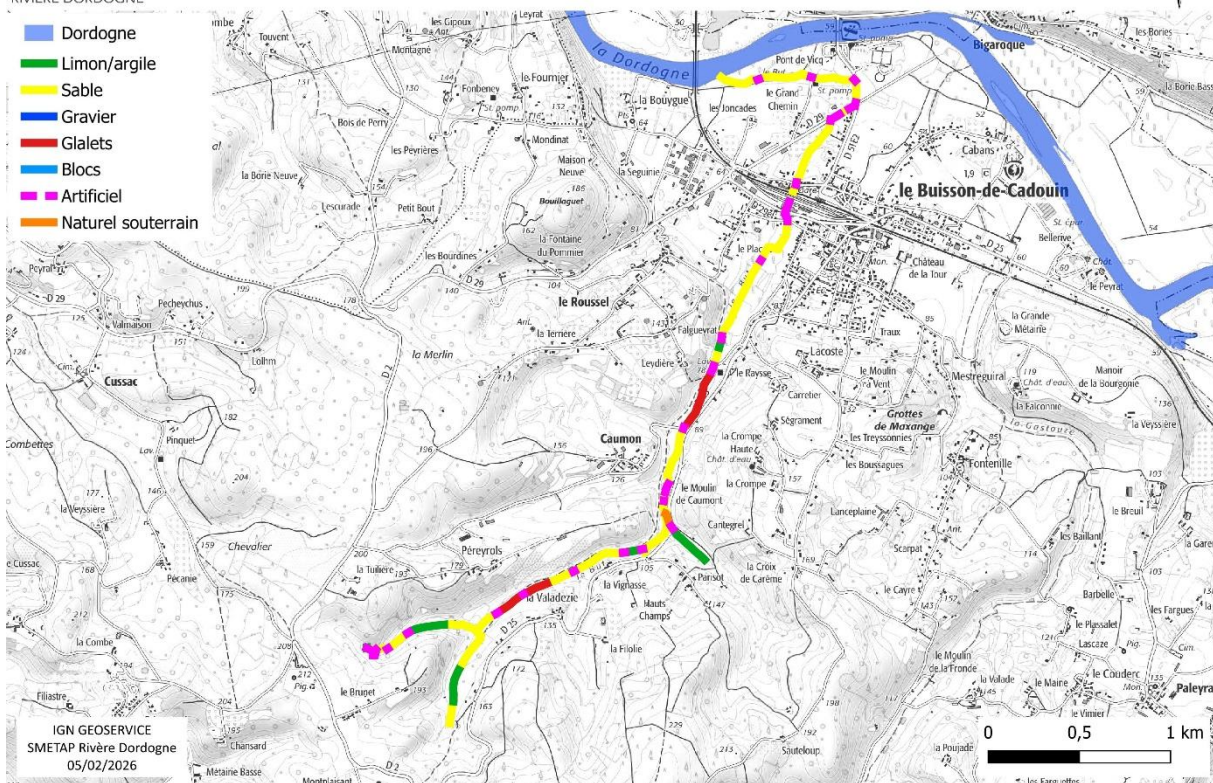
Hydromorphologie - But



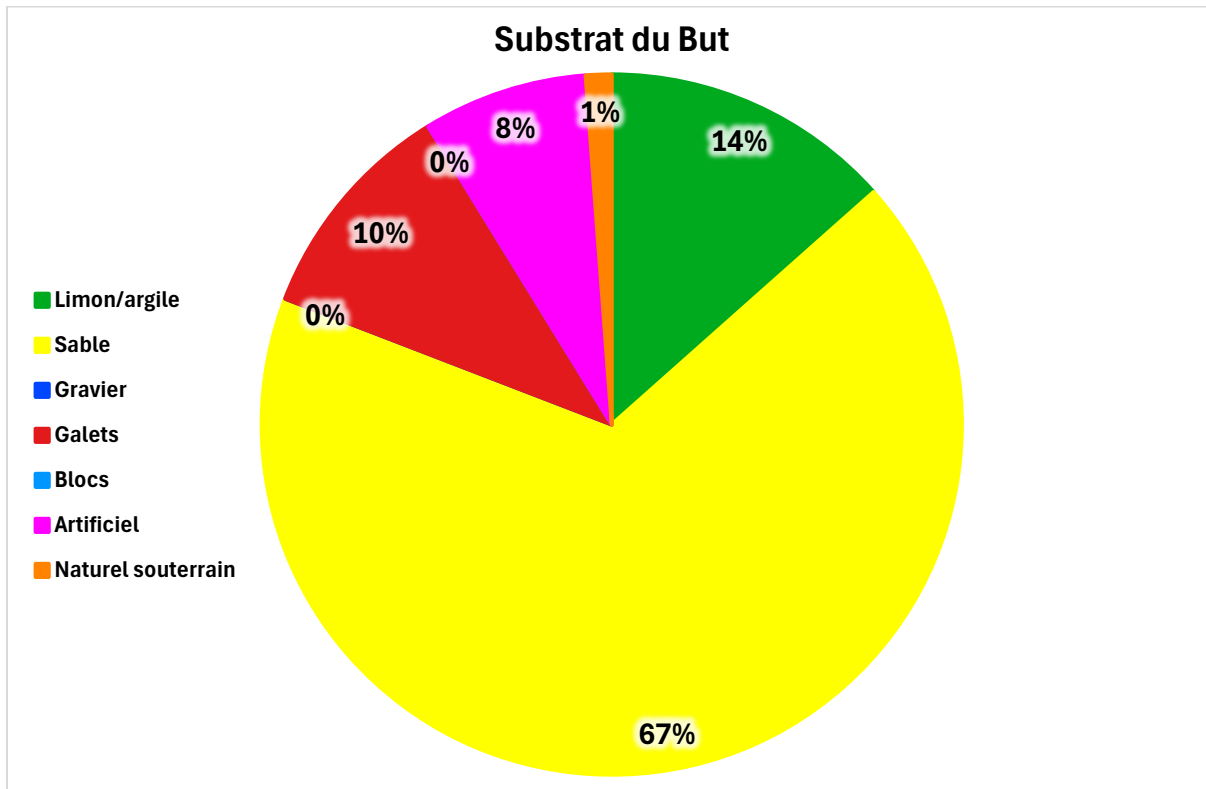
Hydromorphologie (hors dérivation)

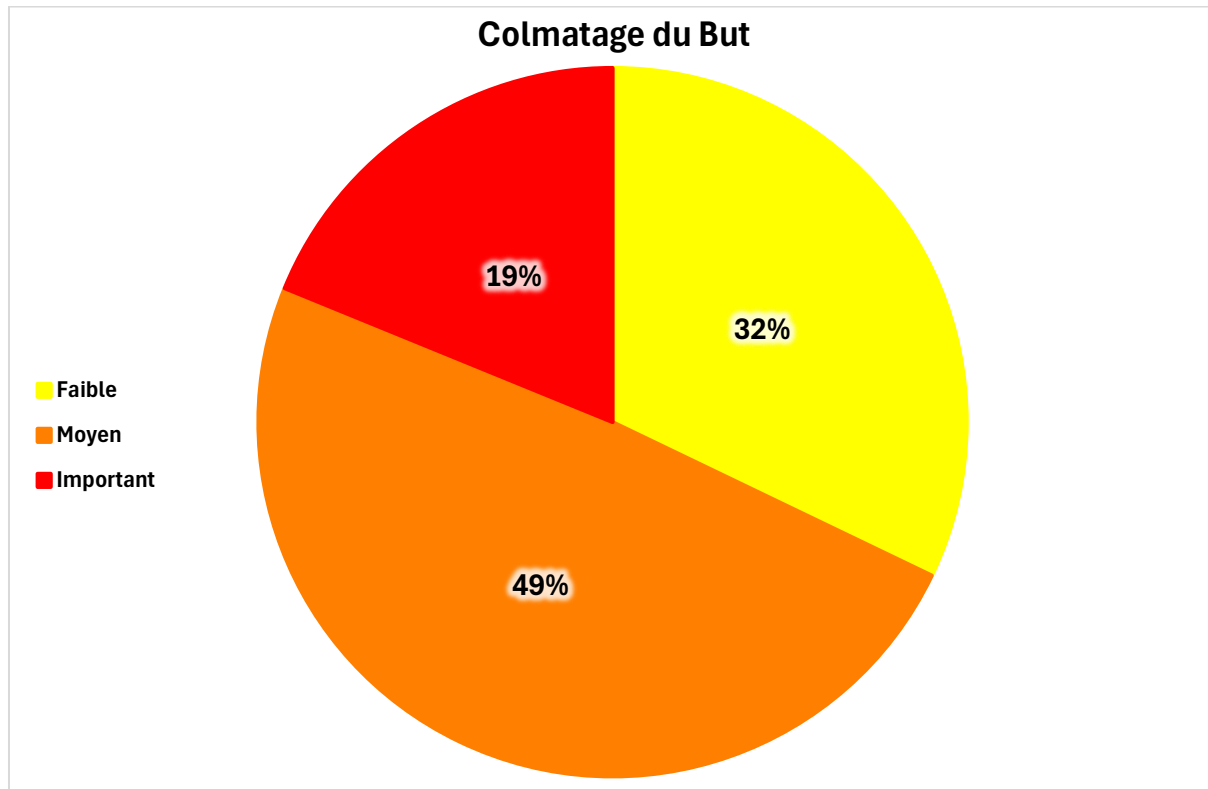
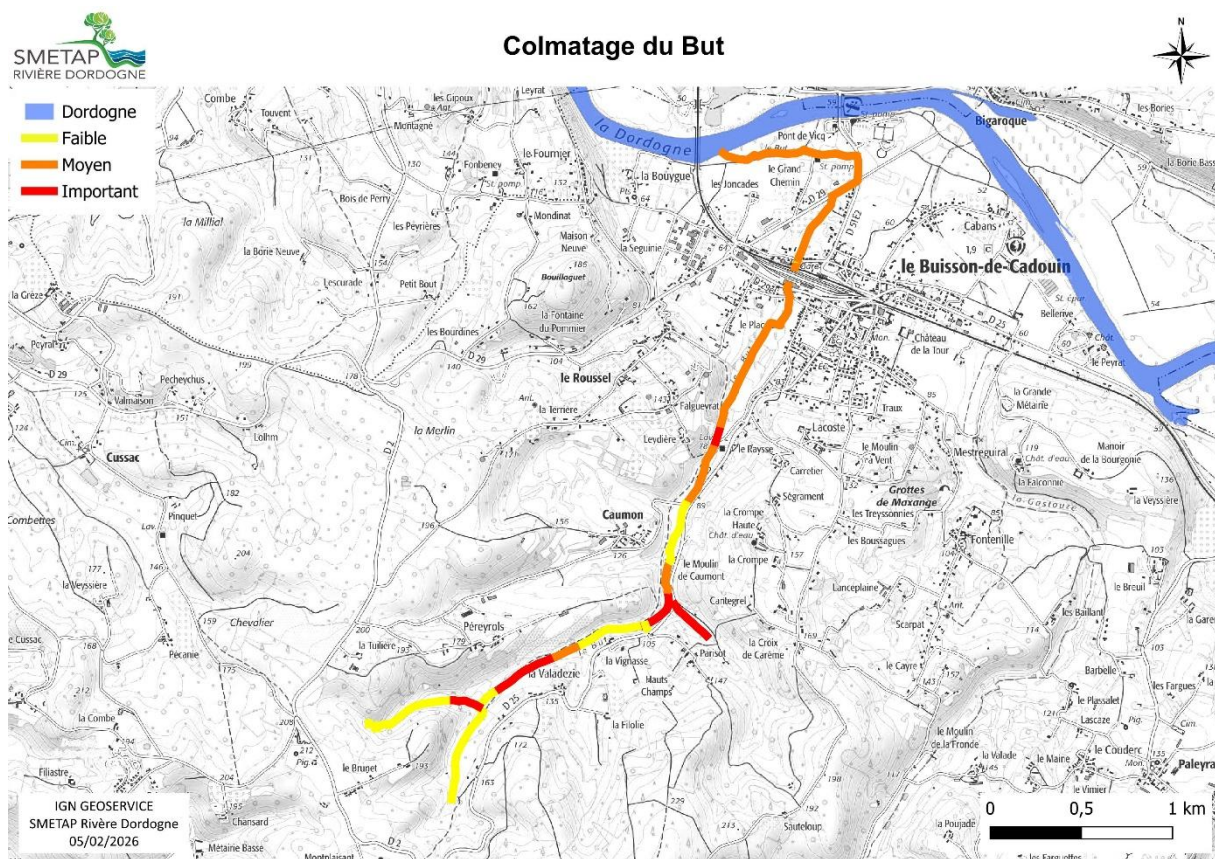


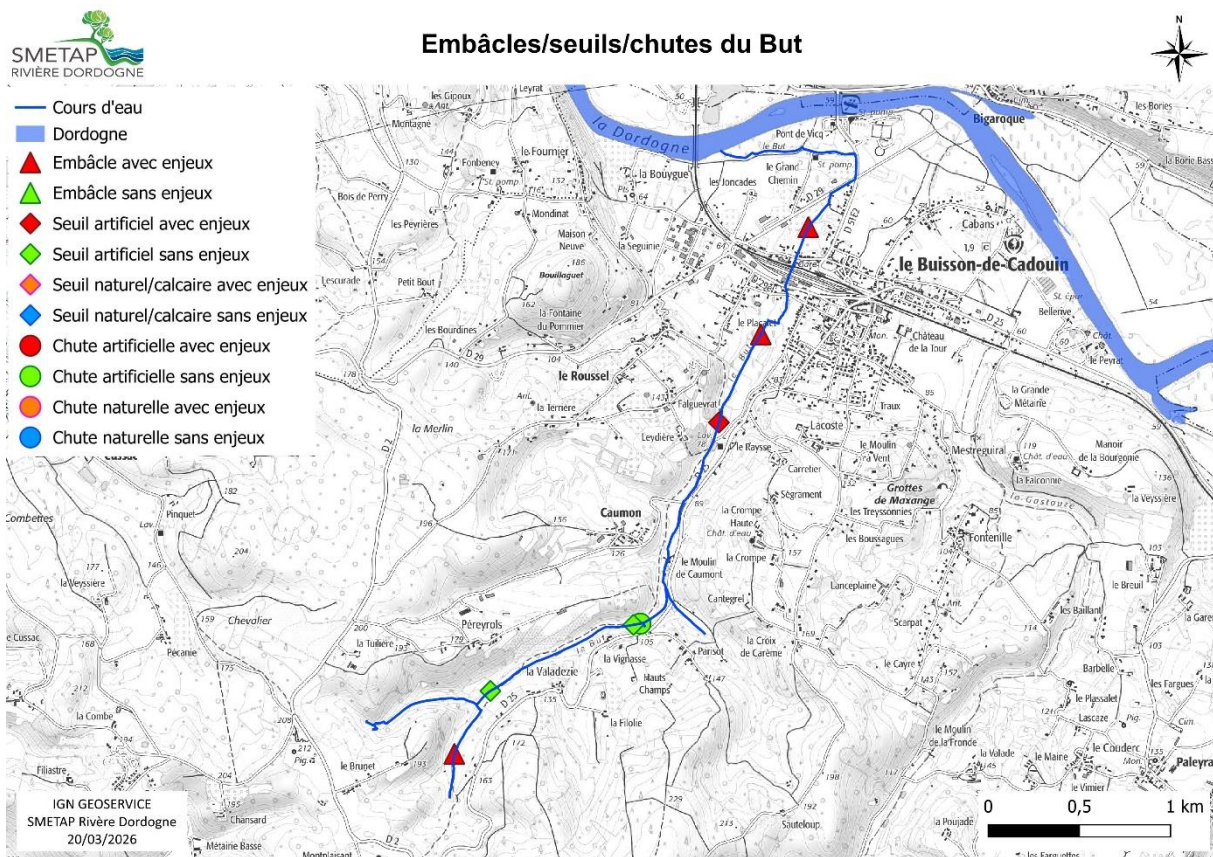
Substrat du But



Substrat du But







Grillage de protection contre la faune sauvage, formant obstacle à l'écoulement en lit mineur, jardin de bambous de Planbuisson



Illustration de la calcification sur le ruisseau du But

4. Ouvrages

Sur les 40 ouvrages qui ont été recensés sur le But, essentiellement des buses et dalots de traversées de voiries, seuls 5 d'entre-eux font apparaître un état dégradé et/ou encombré. L'un de ces ouvrages est bloquant : l'ancien moulin de Cugnac.

Deux anciens moulins sont présents sur le But : le moulin de Caumon, dont la dérivation n'est plus alimentée, puis le moulin de Cugnac, situé entre les hameaux de "Falgueyrat" et du "Raysse", où l'intégralité de l'écoulement emprunte la dérivation et le bief (le lit mineur n'existant plus en contrebas). Ce dernier moulin s'avère bloquant, avec obstruction à l'écoulement et débordements récurrents lors d'épisodes pluvieux intenses. Les propriétaires, déjà rencontrés à plusieurs reprises pour ces dysfonctionnements, sont prêts à court-circuiter l'alimentation du bief et du moulin, à ce jour abandonnés, et disposés à envisager une remise en talweg du ruisseau sur leurs parcelles concernées. Différentes réunions sur site avec le Conseil Départemental 24, la DDT 24, l'OFB et la municipalité du Buisson de Cadouin ont conduit au même constat : une remise en talweg s'impose.

On notera enfin la présence de cinq lavoirs bâtis au fil de l'eau, ainsi que d'un passage à gué naturel, sans présence d'animaux d'élevage.



Le But arrivant à l'ancien moulin de Caumon



Le bief de l'ancien moulin de Cugnac, monopolisant l'intégralité du débit du But et source de dysfonctionnements

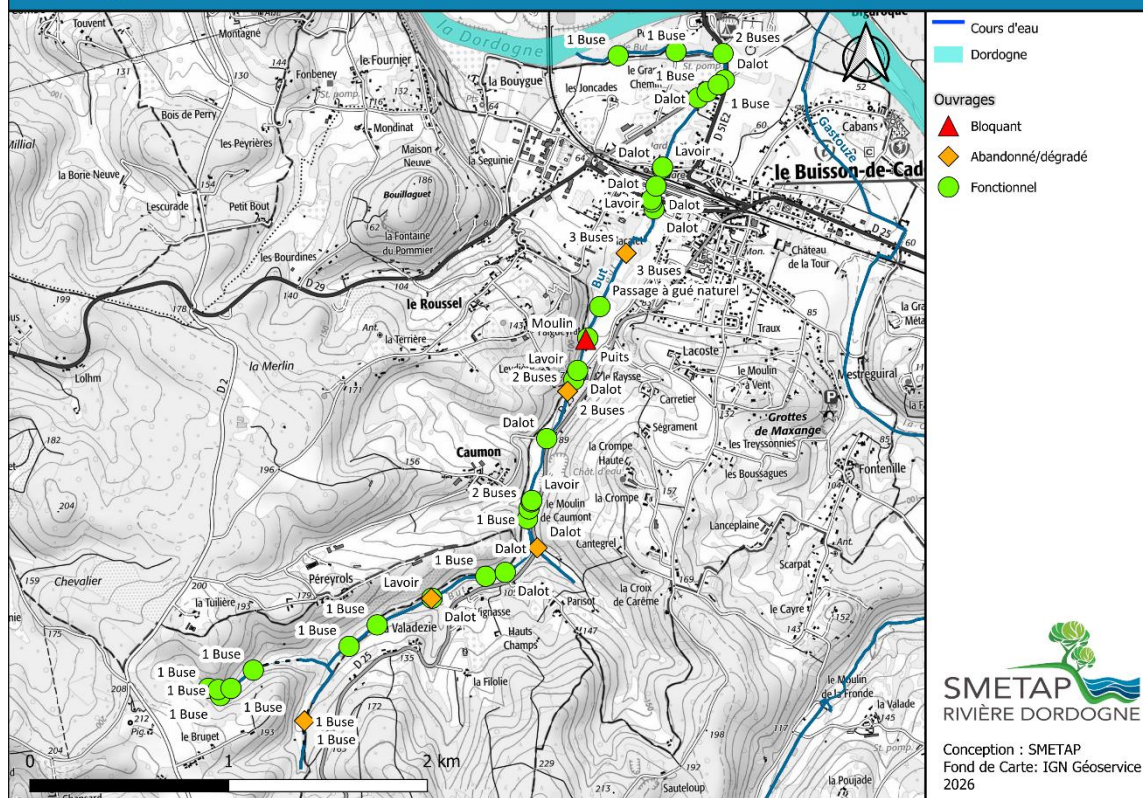


Ouvrage colmaté par un embâcle, amont du bourg du Buisson

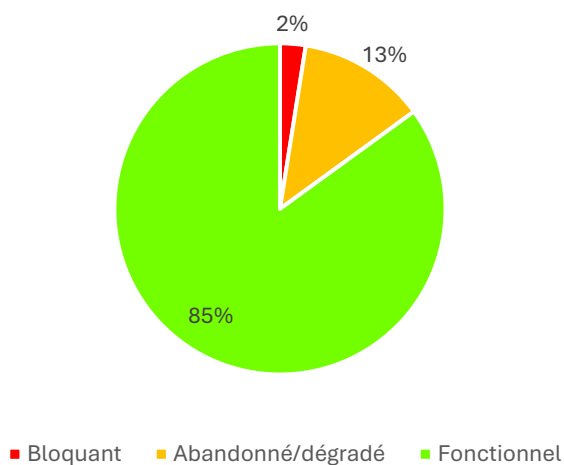


Exemple d'ouvrage (buse) défectueux dans le lit mineur en assec, amont du Raysse

Ouvrages - But

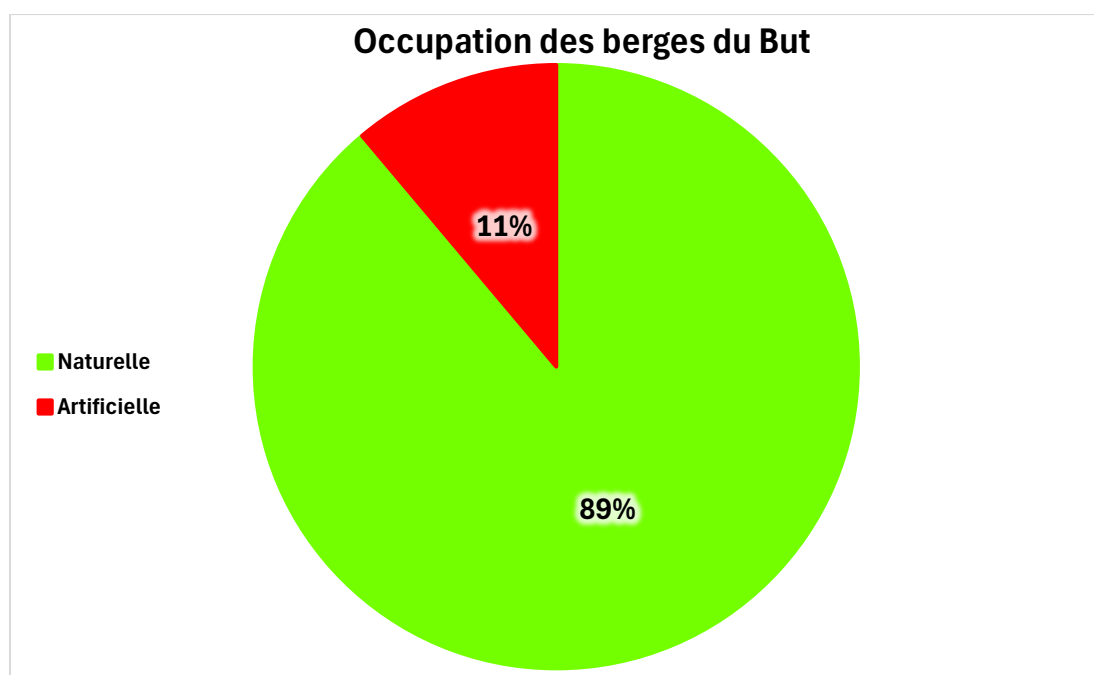
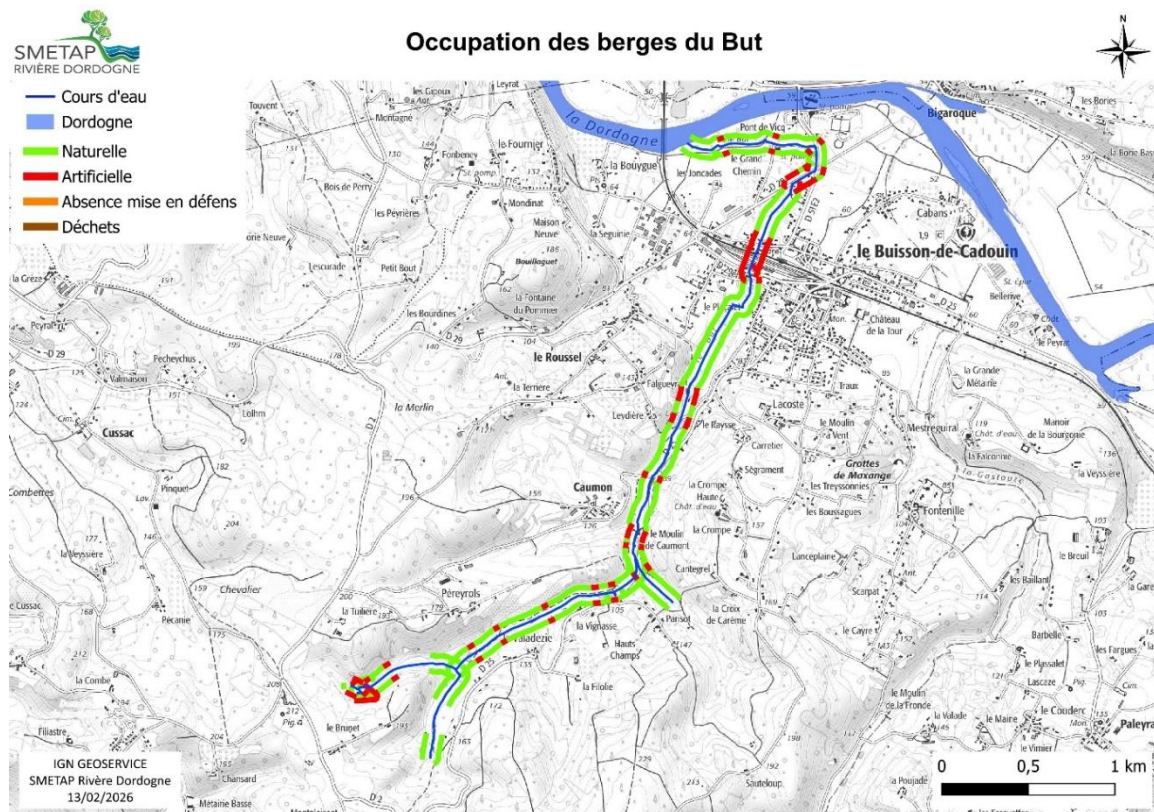


Fonctionnalité des ouvrages du But



5. Berges

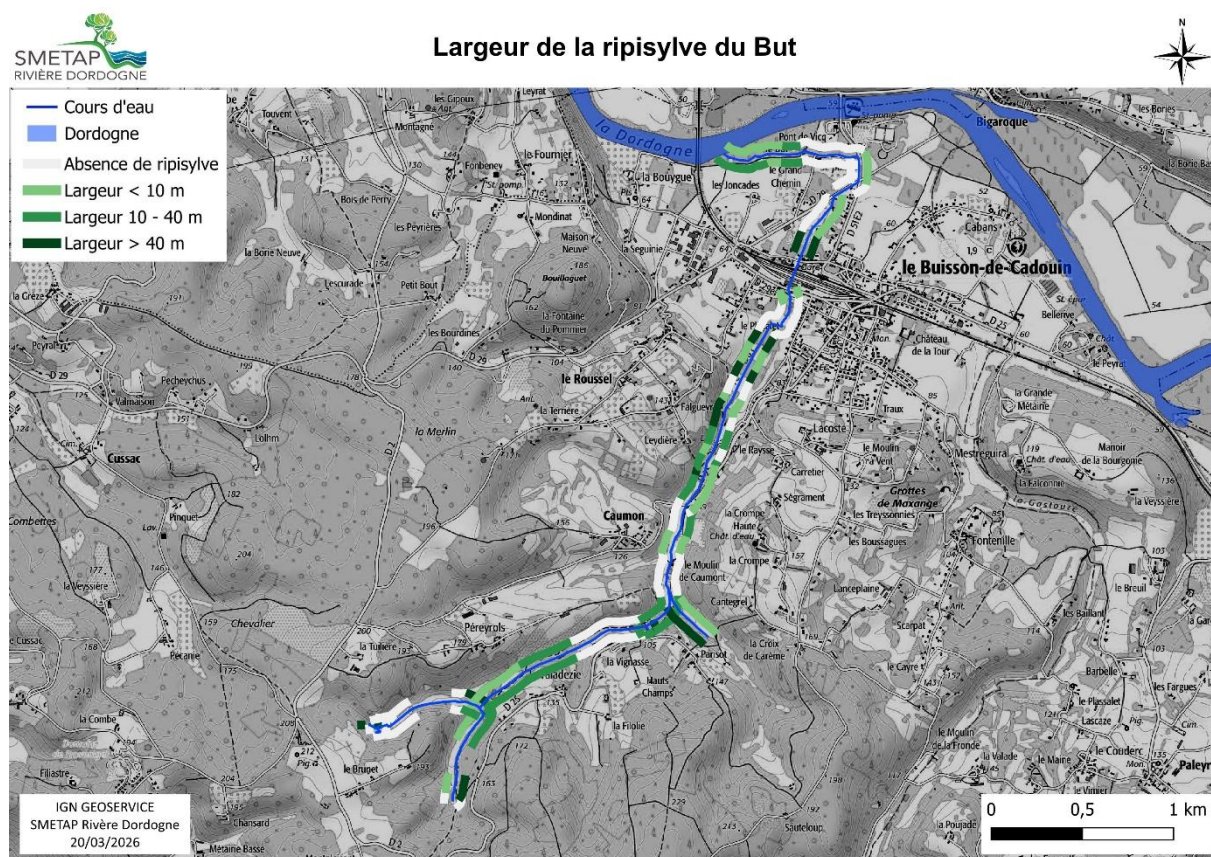
De composition naturelle sur près de 90 % du linéaire total, les berges du But sont cependant artificialisées sur un linéaire cumulé d'environ 1,3 km, soit 11 % du linéaire. Cette artificialisation est plus prégnante sur le secteur aval du But, dans sa traversée du bourg du Buisson, avec également des portions souterraines et la proximité de différentes voiries départementales et communales. Les berges du But ne sont pas concernées par le pâturage.



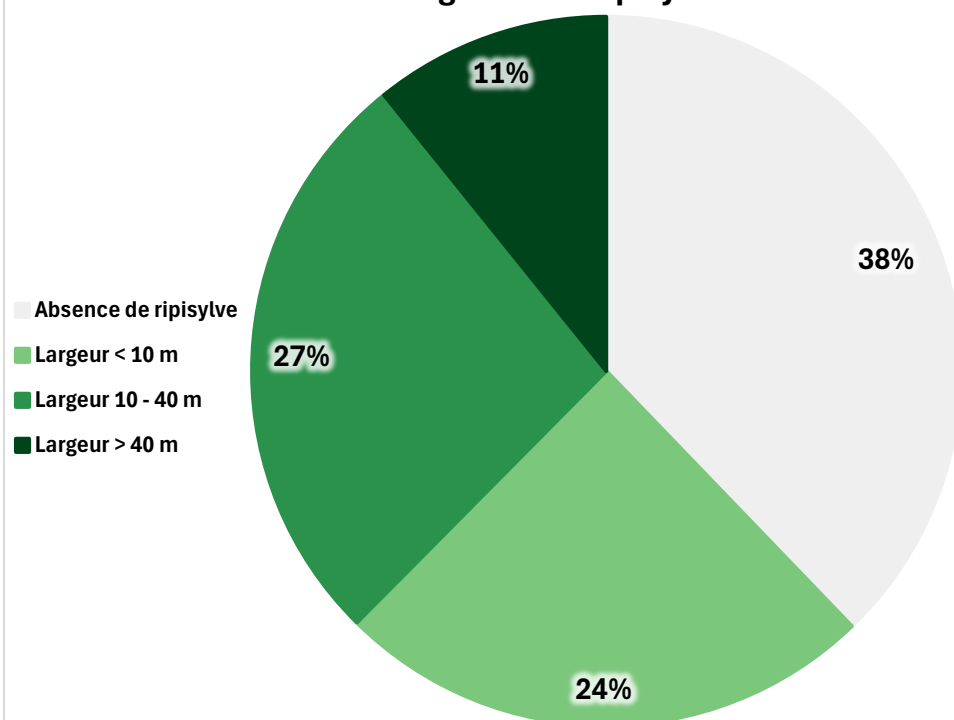
6. Ripisylve

La ripisylve accompagnant le ruisseau du But est très hétérogène dans sa répartition spatiale et sa densité. 38 % du linéaire de berge sont dépourvus de ripisylve, cela concerne surtout les secteurs urbains et ceux occupés par des prairies. 24 % du linéaire de cette ripisylve ne se résument qu'à un mince cordon végétal de moins de 10 mètres de largeur, 27 % sont occupés par une végétation de 10 à 40 mètres de large et seulement 11 % du linéaire comportent une largeur supérieure à 40 mètres de large.

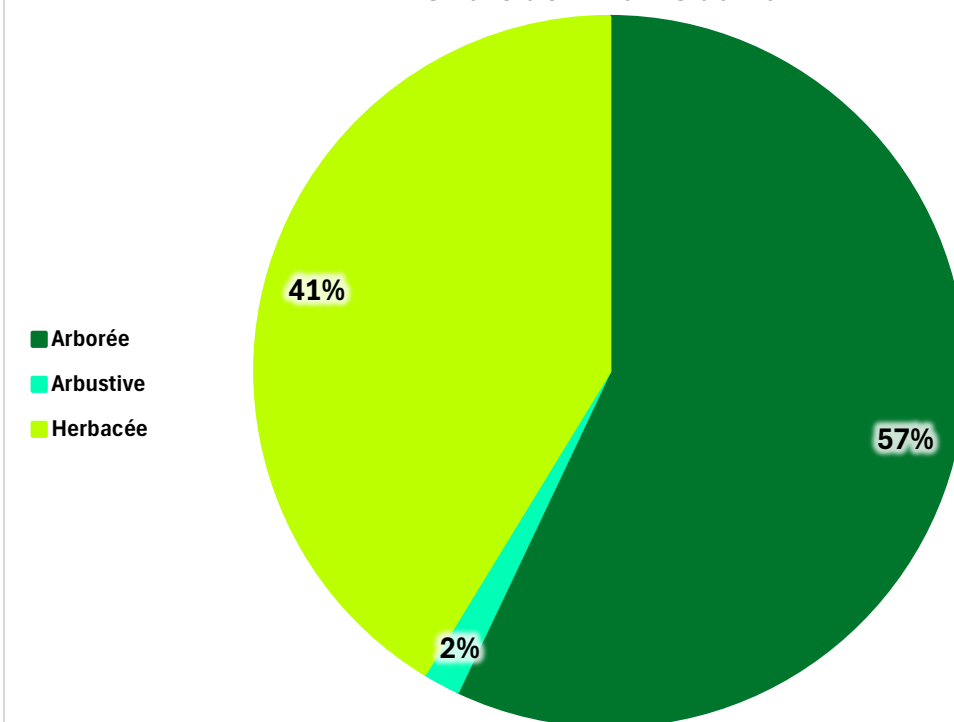
La strate dominante est arborée sur 57 % du linéaire alors que la strate herbacée représente 41 % du linéaire. Les principales essences rencontrées sont le charme commun sur les têtes de bassin puis l'aulne glutineux, le frêne commun, le peuplier blanc, le saule blanc et l'aubépine monogyne, ainsi que, de façon plus discrète, quelques noyers communs, robiniers faux-acacias, érables sycomores, érables champêtres, noisetiers communs, sureaux noirs, églantiers et clématites vigne-blanche. Les 300 derniers mètres aval du ruisseau, influencés par la proximité de la Dordogne, sont impactés par la présence de nombreux érables négundo. La sous-strate est représentée par des iris faux-acore, scolopendres, carex sp, menthe à feuilles rondes et reine des prés.



Largeur de la ripisylve du But



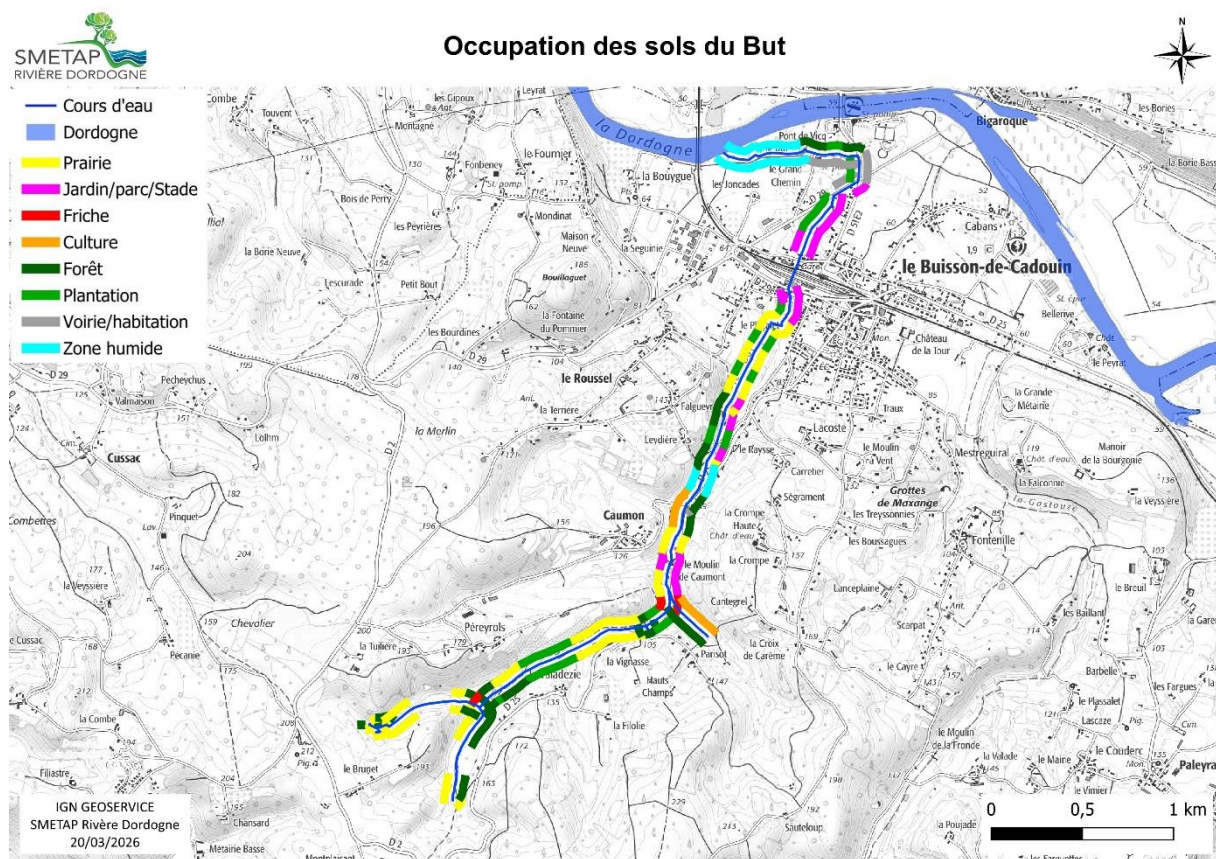
Strate dominante du But

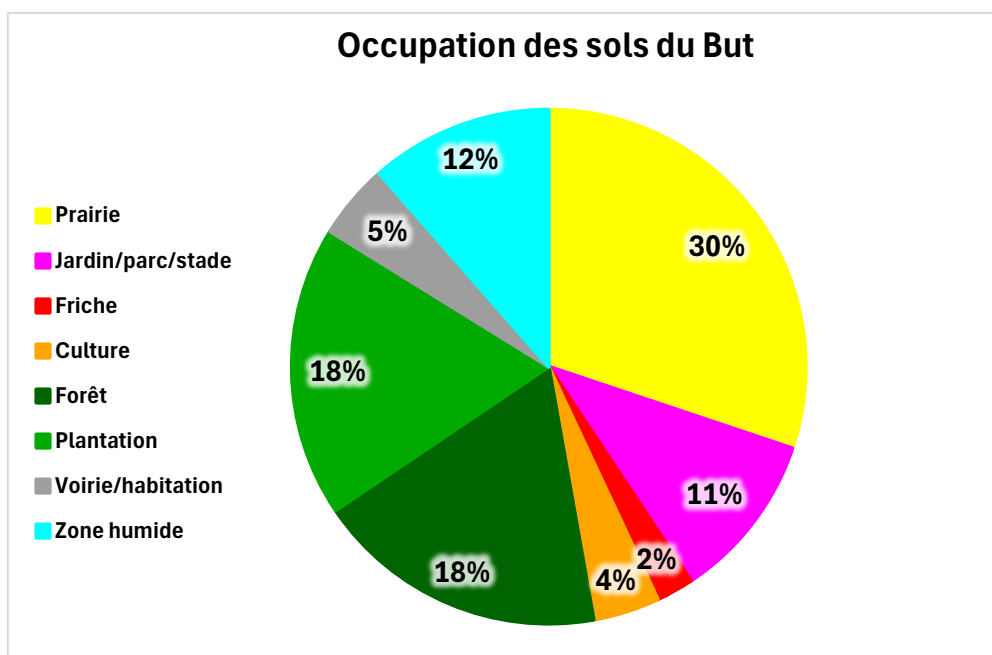


7. Occupation des sols

L'occupation des parcelles attenantes au But est très variée, comme en atteste la palette de couleurs représentées sur le graphique. Les prairies dominent cette occupation, plutôt en amont et en partie médiane, avec 30 % du linéaire total, ce sont uniquement des prairies de fauche, il n'y a pas de pâturage aux abords de ce ruisseau, viennent ensuite des forêts (18 % du linéaire) et des plantations, essentiellement de peupliers blancs et de noyers communs, à hauteur de 18 % du linéaire. Des zones humides sont présentes (12 % du linéaire) en partie médiane et à l'extrémité aval du But, cette dernière correspond à un ancien bras-mort de la Dordogne (La Bouygue) en phase avancée de sédimentation. La traversée du bourg du Buisson de Cadouin est marquée par la présence de parcs, jardins et pelouses (11 % du linéaire), ainsi que par la proximité de voiries et habitations (5 %). Un très faible linéaire (2 %) est voué aux cultures, en partie médiane.

A l'échelle du bassin versant du But, l'occupation des sols est plutôt forestière (59%), avec notamment des peuplements de feuillus (47%). Les formations herbacées représentent 33% de recouvrement du bassin. Celles-ci correspondent essentiellement à des zones cultivées et des prairies (OCS GE de 2021 et COSIA de 2024, IGN).



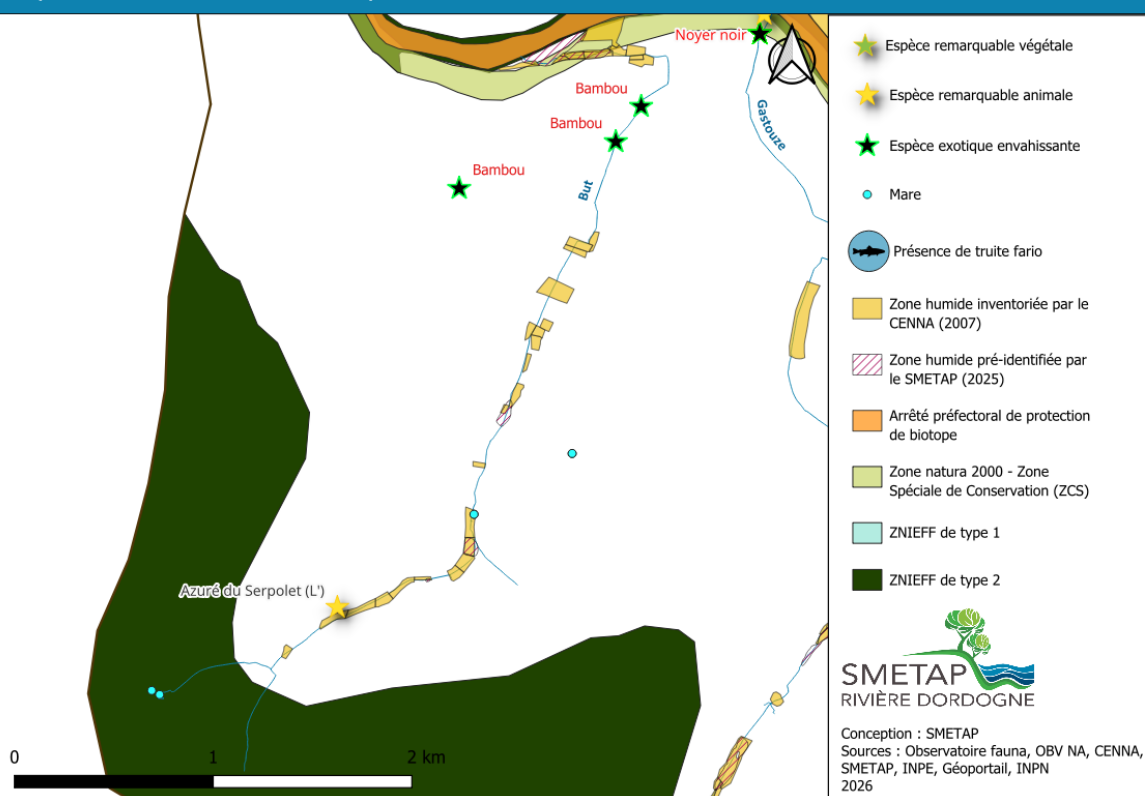


8. Milieux et espèces remarquables

Quelques zones humides sont présentes aux abords du But, elles se caractérisent essentiellement par des prairies humides de fond de vallon. L'une d'entre elles est formée par un ancien étang qui n'est plus alimenté par le ruisseau. La zone humide mentionnée en aval correspond au secteur de confluence avec la Dordogne, qui s'effectue via un bras-mort colmaté de la rivière appelé "La Bouygue". La source de l'affluent "Le Brunet" comporte deux petites mares en lisière de bois, susceptibles d'accueillir des populations de batraciens et/ou d'amphibiens.

En dehors de quelques cyprinidés remontant épisodiquement le ruisseau lors des hautes eaux de la Dordogne, il n'y a pas de faune piscicole dans le But.

Espèces et milieux remarquables - But



9. Espèces indésirables

Aucune espèce animale indésirable relevée sur le But. Quelques foyers de bambous sont présents en secteur aval urbanisé. A noter la présence d'un jardin de bambous, traversé par le ruisseau : "Les bambous de Planbuisson", ouvert au public sur 2 hectares, avec 240 variétés différentes de bambous, et dont certains spécimens colonisent le cours d'eau en aval direct.

10. Atouts / limites

Atouts :

- ➔ Secteur amont du ruisseau relativement préservé : très peu de cultures et absence de pâturage.
- ➔ Présence de quelques zones humides, dont celle de la zone de confluence avec la Dordogne via le bras-mort de la Bouygue, offrant par ailleurs une bonne continuité écologique.

Limites :

- Importants linéaires soumis à des assecs estivaux (51 %) et fréquents (30 %).
- Importante artificialisation dans la partie aval urbanisé du bourg du Buisson (rectifié et/ou recalibré sur 57 %, lit mineur hors talweg sur 15 % du linéaire et 8 % de linéaire souterrain artificiel).
- Ripisylve absente sur 38 % du linéaire.
- Un important point bloquant à l'ancien moulin de Cugnac, avec intégralité des écoulements dans la dérivation du moulin, absence du lit mineur et débordements récurrents lors de fortes pluies.
- Absence de faune piscicole.
- Quelques foyers de bambous, dont un d'importance avec le jardin des bambous de Planbuisson et ses 240 variétés.